

Procès-verbal des élections de la Commission administrative

Entreprise

Membres pour un mandat de 4 ans

La commission administrative est composée d'un nombre égal de représentants des employeurs et des employés.

Mandat du _____ au _____

Représentants des employés

Les employés ont élu les personnes assurées suivantes en tant que représentants des employés :

Nom	Prénom	Signature	Président/e
Nom	Prénom	Signature	Président/e
Nom	Prénom	Signature	Président/e
Nom	Prénom	Signature	Président/e

Représentants des employeurs

L'employeur a élu les personnes suivantes en tant que représentants de l'employeur :

Nom	Prénom	Signature	Président/e
Nom	Prénom	Signature	Président/e
Nom	Prénom	Signature	Président/e
Nom	Prénom	Signature	Président/e

Commission administrative

Les membres de la commission administrative ont été élus conformément aux dispositions des art. 73 - 74 de la commission administrative. Ces personnes confirment par leurs signatures (ci-dessus) accepter leur élection en tant que représentant/e au sein de la commission administrative. La commission administrative a élu à sa présidence la personne susmentionnée pour la durée du mandat. L'employeur atteste que le vote s'est déroulé en bonne et due forme.

Lieu, date

Timbre et signature de l'entreprise